

■ **Bornet Jean-Luc Electricité-Téléphone Sàrl**, à Nendaz, CH-626.4.009.387-8, 1997 Haute-Nendaz, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 5.07.2004. But: exploitation d'une entreprise d'électricité; courant fort et téléphone, maîtrise fédérale, exploitation d'une entreprise d'installation de chauffage par pompe à chaleur et chaudière électrique, exploitation d'une entreprise d'électroménager, exploitation d'une entreprise de câblage informatique notamment par télématique, exploitation d'une entreprise de contrôle de sécurité des installations électriques et autres, établissement de projets divers liés à l'électricité, le chauffage, l'électroménager, la télématique, le contrôle de la construction d'immeubles; la société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises qui ont un but identique ou analogue, faire toutes opérations mobilières ou immobilières, conclure tous contrats propres à développer le but de la société ou s'y rattachant directement ou indirectement. Capital social: CHF 20'000.—. Faits qualifiés: apport en nature: Selon contrat du 5.07.2004 et bilan au 1.04.2004, la société reprend les actifs et passifs de la raison individuelle 'Jean-Luc Bornet', à Nendaz, soit un actif net de CHF 20'000.— montant imputé sur le capital contre remise des deux parts sociales. Organe de publication: BO et, quand la loi l'exige, la FOOSC. Personnes inscrites: Bornet, Jean-Luc, de Nendaz, à Haute-Nendaz (Nendaz), associé et gérant, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 19'000.—; Bornet, Alain, de Nendaz, à Haute-Nendaz (Nendaz), associé, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 1'000.—. Capital social entièrement libéré.

Journal no 1031 du 02.08.2004
(02393858 / CH-626.4.009.387-8)